



## Préavis de grève

**6 juin : gagnons le retrait de la réforme et obtenons des avancées sociales !**

L'intersyndicale appelle les travailleuses et les travailleurs, jeunes et retraité.es à faire du 6 juin une grande journée de grèves et de manifestations sur l'ensemble du territoire pour gagner le retrait de la réforme des retraites et des avancées sociales.

L'intersyndicale appelle les député.es à voter, le 8 juin prochain, la proposition de loi transpartisane abrogeant la réforme des retraites pour permettre enfin une sortie de crise.

Cette réforme est brutale et injuste pour les travailleurs et les travailleuses et la jeunesse qui ont tous et toutes bien compris qu'ils et elles devront travailler plus longtemps sans que jamais le patronat, ni les employeurs publics ne soient mis à contribution.

Le retrait de cette réforme est indispensable et permettrait d'avancer enfin sur les préoccupations des travailleurs et travailleuses. L'intersyndicale rappelle que le salaire relève du partage des richesses : l'augmentation des salaires, des retraites et pensions, des minima sociaux et des bourses d'études est une priorité. Le SMIC doit demeurer un salaire d'embauche et ne peut pas être une trappe à bas salaires maintenant les salariés au SMIC toute leur carrière professionnelle. Aucune branche professionnelle ne doit avoir des minima inférieurs au Smic. Aucune pension pour une carrière complète ne doit être en-dessous du Smic.

L'égalité salariale Femme-Homme doit être une réalité concrète sans délai.

Pour les seniors il y a nécessité à mettre en place de réels dispositifs de reconversion, des retraites progressives. Pour la pénibilité et les risques professionnels, la totalité des critères de pénibilité supprimés en 2017 doivent être réintroduits pour permettre de vrais départs anticipés.

Pour permettre une négociation collective de qualité dans le cadre d'une démocratie sociale avérée et afin d'améliorer le droit d'expression syndicale, l'intersyndicale demande d'améliorer et renforcer les moyens pour les représentants du personnel en termes d'heures de mandats, de systématisation des représentants de proximité, d'augmentation du nombre d'administrateurs/administratrices ainsi que la fin de la limitation des trois mandats successifs.

Nous ne tournerons pas la page : ensemble, uni.es et déterminé.es pour gagner le retrait de la réforme et pour le progrès social.

**En conséquence, les organisations syndicales CFTD, CGT, FO, SNJ, SUD et UNSA représentatives à Radio France déposent un préavis de grève de 24h du mardi 6 juin 2023 de 00h00 à minuit, afin de permettre aux salarié.es de participer aux mobilisations et de se joindre aux manifestations.**

Paris le 31 Mai 2023